

Le mot du Président

L'activité raisonneuse est repartie. Plein d'allant nous avons déjà franchi les premières étapes, forum des associations, journée du patrimoine, puis ce sera notre sortie annuelle et le troc plantes. Ce débordement d'activité ne doit pas nous faire oublier notre principal objectif, ce sang qui nourrit nos envies : la mise en sécurité et le gel des murs du château. L'hiver approche à grand pas et la couverture de la deuxième enceinte doit être posée d'ici les premières gelées. Alors si un samedi, ne serait-ce qu'une fois, l'envie vous vient de monter au château, ne résistez pas à la tentation. Y restera bien du café !

PS : Je suis sûr que Martine dirait la même chose pour le jardin du moulin.

Philippe Verrier

La journée du patrimoine

Les Raisonneurs se mobilisent toujours lors des journées du patrimoine. C'est une excellente occasion de faire connaître notre site, de promouvoir nos travaux et nos projets, de rencontrer des passionnés qui nous font part de leurs hypothèses sur ce que nous leur présentons, à juste titre, comme les « énigmes » de Montfort, de capter des idées, et, avec un peu de chance, de recueillir des adhésions. Samedi

14 septembre, plus de 100 promeneurs ont eu le courage de monter à Montfort pour la visite annuelle du château et de son jardin. Sous la direction d'Hélène, Martine et des Philippe, beaucoup découvraient le site, d'autres s'étonnaient de l'avancement des travaux, certains respiraient l'air des lieux, humaient l'ambiance, contemplaient la vue sur la vallée... Aucun ne restait indifférent. Une journée magnifique,

propice à la visite et au pique-nique. Le médiéval fait rêver, c'est certain.



Sortie Raisonneurs/PAG

Histobus - Musée de la Révolution samedi 28 septembre

Le matin, visite de l'Histobus dauphinois à Pont de Claix. Pause déjeuner au restaurant le Viand'Art à Pont de Claix. L'après-midi, visite guidée du Musée de la Révolution française de Vizille.



Troc plantes au Moulin des Ayes

Samedi 12 octobre de 10h à 12h

Venez échanger bulbes, graines, boutures, plantes ou simplement partager un bon moment avec d'autres passionnés du jardin.



De la journée des Tuiles à l'Assemblée de Vizille

par Jean-Michel



Le Parlement (*momentum.fr*)

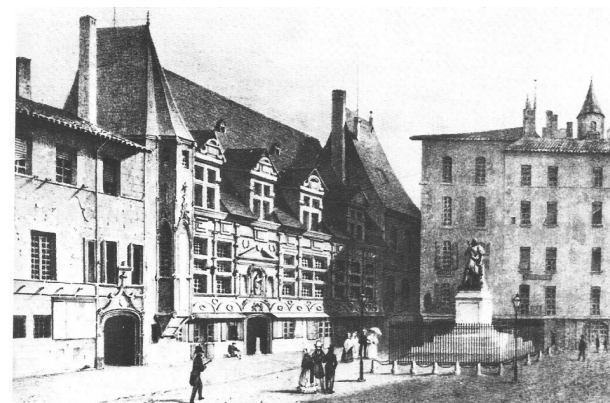
Le contexte historique

1788 est une année importante pour le Dauphiné ; elle marque les prémices de la Révolution française. A cette époque, la ville de Grenoble compte 25 000 habitants.

C'est une ville frontière pour le Royaume de France, avec la proximité de la Savoie. Elle dispose d'une garnison importante commandée par le Duc de Clermont-Tonnerre.

C'est aussi une ville de parlementaires. Lors des sessions, ils louent un appartement à Grenoble (souvent dans le secteur de la rue Voltaire) mais ils vivent avec leur famille sur leurs terres, parfois loin de Grenoble. En 1788, le Président du Parlement de Grenoble est le Marquis de Bérulle.

Malgré la session du Dauphiné à la France en 1349, le Parlement de Grenoble a gardé une grande importance. Outre qu'il procure du travail, directement ou indirectement, à 1500 personnes environ, il joue encore un triple rôle :



Le Parlement vers 1840 (*wikipedia.org*)

◇ dans le domaine de la justice : c'est un tribunal d'appel

◇ dans celui de la police : il existait des cachots sous le bâtiment

◇ et surtout dans le domaine politique.

Le Parlement possède un droit de remontrance envers le Roi, utilisé jusque-là avec parcimonie, et un droit d'enregistrement. Le Parlement doit en effet enregistrer la déci-

sion royale pour que celle-ci puisse être appliquée dans la province. C'est en quelque sorte l'équivalent de notre décret d'application. En cas de refus, un conflit s'ouvrait avec le Roi. C'est ce qui va se passer au printemps 1788.

La journée des Tuiles à Grenoble

Par les Édits de Mai 1788, Louis XVI veut supprimer les droits politiques du Parlement pour imposer sans contrôle de nouveaux impôts au Tiers-État. Rappelons qu'à cette époque, ni la noblesse ni le clergé ne payait d'impôts.

Le Parlement de Grenoble refuse l'enregistrement et l'application de ces nouvelles règles. Le Roi les fait donc enregistrer militairement, ce qui était

prévu par la loi, et **il donne l'ordre d'exiler les parlementaires sur leurs terres**. C'est alors que, le 7 juin 1788, la foule prend le parti des parlementaires, les empêchant de quitter la ville. Les portes de la ville, toujours emparée de remparts, sont fermées. Le tocsin sonne continuellement. Le Duc de Clermont-Tonnerre fait interve-

nir la troupe pour que l'ordre du Roi soit respecté.

Les gens montent sur les toits et jettent les tuiles sur les soldats du Roi, qui sont obligés de se replier. En fin d'après-midi, les émeutiers réinstallent les parlementaires dans leurs locaux. La scène se déroule dans un secteur limité : devant l'école des Jésuites (actuel Lycée Stendhal) rue Raoul-Blanchard, près du Passage du lycée.

Elle a été immortalisée un siècle plus tard par le peintre Alexandre Debelle.



La Journée des Tuiles, A. Debelle 1890 (*wikipedia.org*)

Réunion des Trois Ordres à l'Hôtel de Ville

Une semaine plus tard, le 14 juin 1788, des représentants des Trois Ordres : Noblesse, Clergé et Tiers-État, se retrouvent à l'Hôtel de Ville de Grenoble, dans l'actuel Jardin de Ville.

Une plaque commémore cet événement.



Plaque de l'Hôtel de Ville (*wikipedia.org*)

Cette assemblée prépare la réunion des États Généraux du Dauphiné, qui auront lieu le 21 juillet suivant au Château de Vizille, ancienne demeure de Lesdiguières, appartenant alors à un négociant ouvert aux idées nouvelles, M. Périer.

Les États Généraux du Dauphiné, à Vizille

L'Assemblée de Vizille, à l'initiative d'Antoine Barnave et de Jean-Joseph Mounier, avocats grenoblois, en appelle aux États Généraux de tout le

pays. Elle réclame le vote par tête (un député = une voix), qui permettrait aux Tiers-État d'avoir la prépondérance, au lieu du vote par ordre, grâce auquel la noblesse et le clergé obtiennent toujours la majorité.

Suite à ces actions, et à d'autres similaires dans d'autres régions de France, Louis XVI se voit dans l'obligation de convoquer les États Généraux à Versailles le 5 mai 1789.

C'est le déclin de la Royauté. La Révolution française est en marche !



Château de Vizille (wikitravel.org)

La fête médiévale

par Hélène



Le 6 juillet 2013, nous avons organisé les 7^{èmes} Médiévales de Montfort. La préparation de la fête nous a bien occupés en mai et juin, soutenus cette année par de nombreux bénévoles que nous remercions chaudement.

Comme les précédentes éditions, notre fête s'est déroulée sous un soleil radieux et a rencontré un beau succès grâce aux diverses animations des associations bénévoles, toujours plus nombreuses à participer : campements, scènes de vie et de combats médiévaux ; vannerie, dentelle, jeux en bois, calligraphie, taille de pierre, contes, musique, chants et danses, cuisson du pain, brasserie du Char-

don, tir à l'arc, animaux de la ferme d'Antan, buvette, visites du jardin médiéval et du château, tir de bonbons à la catapulte... Jusque-là, on est dans la mouvance précédente. Mais cette année, l'atelier de la Chantourne nous a rejoints et a exposé ses fabrications en bois pour la première fois : un dragon (qui crachait de l'eau !), et une marionnette de ménestrel... de quoi occuper les enfants et divertir les grands. Il faut dire que ces réalisations, de belles tailles étaient animées et très impressionnantes. Les enfants ont également cherché à répondre à l'énigme préparée par ABCD : des indices sous forme de rébus étaient accrochés à divers endroits du site,

parmi les stands. Une jeune fille d'une dizaine d'années a été l'heureuse gagnante en trouvant la réponse à l'énigme ; Robin des bois. C'était une idée très sympa, qui emmenait les enfants d'un stand à l'autre à la recherche des indices ; et même pour les parents, c'était très divertissant, pas toujours faciles les rébus. Une idée à reprendre à d'autres occasions avec les enfants !

Pour clore cette fête, la danse des rubans a enchanté novices et habitués : une petite fille de 8 à 10 ans m'a dit qu'elle n'attendait que ça, elle se souvenait avoir fait cette danse à l'âge de 2 ans, dans les bras de sa mamie à l'époque.

Finalement, le dîner a rassemblé tous les bénévoles autour d'une très longue table, toujours plus longue d'une fête à l'autre. Mais la fatigue commençait à se faire ressentir et le repas a été un peu précipité, nous nous en excusons notamment auprès des Excalibur. Nous avons tout de même beaucoup apprécié le menu de cette année : soupe au chou en entrée, suivie d'un plat de lentilles accompagné de saucisses grillées. C'était simple et vraiment excellent, félicitations à Gérard, notre cuisinier.



D'autres photos page suivante



La Plante du mois par Martine

La monarde

Jolie tête ébouriffée, longue floraison estivale, un feuillage aromatique qui lui a valu le surnom de Bergamote, comestible, médicinale, la monarde a plus d'un atout. C'est sans aucun doute une des plus jolies fleurs du jardin.

Les monardes font partie de la famille des lamiacées (comme la mélisse, la sauge ou la lavande). Elles comportent une douzaine d'espèces de plantes annuelles ou vivaces originaires d'Amérique du Nord. On doit leur nom « monarde » à Nicolas Monardes, botaniste espagnol du XVI^{ème} siècle, qui fut le premier à décrire la plante, bien qu'il ne mit jamais les pieds en Amérique.

Les Amérindiens utilisaient les monardes contre la fièvre, la toux et les refroidissements ainsi que les troubles gastriques et cardiaques. Ils l'utilisaient également comme diurétique, régulateur menstruel et stimulant de l'appétit. Les feuilles étaient appliquées sur les coupures et les éruptions cutanées et servaient à préparer des inhalations pour les problèmes respiratoires. Les feuilles macérées dans l'huile servaient aux soins des cheveux.

La monarde fut très populaire comme succédané du thé après le *Boston Tea Party*, d'où son surnom de *Thé de Pennsylvanie* ou *Thé d'Oswego* (tribu indienne). Le *Boston Tea Party* (1773), est un épisode de la révolte politique des colonies américaines contre le Parlement britannique. Le royaume britannique étant confronté à de

lourds problèmes de trésorerie, le roi George III décida d'augmenter fortement les taxes commerciales à l'encontre des colonies. Le thé, l'un des produits dont la taxe était la plus exorbitante, était devenu un point de discorde symbolique entre la métropole et ses colonies. Hancock organisa un boycott du thé de Chine vendu par la Compagnie anglaise des Indes orientales.

Les feuilles fraîches ciselées, ainsi que les pétales des fleurs, peuvent servir comme condiment pour aromatiser crudités et salades. Les feuilles sèches peuvent être utilisées pour préparer des tisanes, ou des apéritifs avec du vin blanc. On peut les ajouter au thé des Indes afin d'en augmenter les arômes.

La monarde contient des huiles essentielles proches de celles du thym, aux propriétés antiseptiques, énergétiques et rafraîchissantes. L'huile essentielle de monarde est indiquée pour l'anxiété, les états dépressifs, le manque d'appétit, les digestions difficiles, les flatulences, les peaux grasses. Attention, elle ne s'utilise pas pure sur la peau.

Pour préparer une tisane de monarde, mettre une à deux cuillères à café de feuilles ou fleurs séchées ou fraîches



Monarde Mahogany au moulin des Ayes

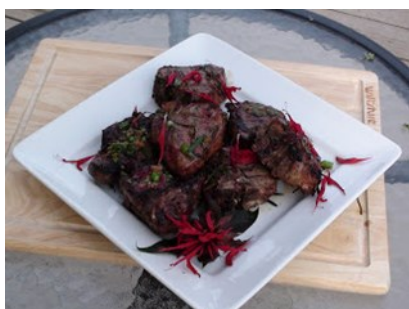
dans une tasse et ajouter de l'eau bouillante.

La plupart des monardes proposées dans le commerce sont des hybrides qui ont pour parents la monarde fistuleuse (*Monarda fistulosa*) à fleur rose lilacée ainsi que la monarde pourpre (*Monarda didyma*) à fleurs rose foncé. Elles sont rustiques, au moins jusqu'à -15°C. Elles préfèrent les terres riches restant fraîches, mais bien drainées et prospèrent au soleil (ou à mi-ombre dans les régions chaudes). En été, paillez et arrosez en cas de sécheresse prolongée. En automne, rabattez les tiges fanées au ras du sol. En début d'hiver, apportez un peu de compost bien décomposé sur les souches.

Les monardes se multiplient facilement par division des touffes effectuée au début du printemps ou en automne. Espacez les pieds de 40 cm.

La Recette par Brigitte

Côtelettes d'agneau à la monarde et au thym citron



Recette québécoise. Si vous voulez la voir en vidéo, avec l'accent : <http://www.youtube.com/watch?v=tw4GQjKxIco>

- Préparer la veille une marinade avec de l'huile d'olive (1 tasse environ) , du thym citron, du romarin, de la ciboulette, sel et poivre.
- Déposer les côtelettes d'agneau dans cette marinade, les rouler dedans, rajouter s'il le faut de l'huile de tournesol pour que la marinade couvre bien les côtelettes. Saler et poivrer.
- Mettre en dernier les pétales de fleurs de Monarde.

La Recette suite

- Couvrir et mettre au réfrigérateur pendant 12h minimum en retournant les côtelettes de temps en temps.
- Préparer le barbecue. Quand les braises sont bien chaudes poser les côtelettes sur la grille et laisser cuire, en les retournant à mi-cuisson. A ce moment? verser dessus le reste de marinade. Cuisson 18 à 20 minutes selon la cuisson désirée.
- Déposer les côtelettes sur un plat de service et poser dessus des pétales frais de monarde, pour décorer.
- Servir avec des légumes ou une salade.

L'expression du mois

par Philippe

C'est le pied

Voilà quelques expressions qui s'attachent à une partie importante du corps, le pied.

Travailler d'arrache-pied

Certains travaux dangereux aboutissent à un arrachage de pied. Et dans ce cas, la victime, à défaut de prendre son pied, le perd. Mais cette histoire de pied arraché ne doit pas être prise au « pied de la lettre » : il ne s'agit que d'une image.

Voilà une locution adverbiale, qui nous vient de 1515 et qui a changé trois fois de sens depuis son apparition.

À l'origine, elle signifiait « tout de suite », probablement parce que la personne qui agit immédiatement s'arrache de l'immobilité, donc bouge et « arrache » ses pieds du sol. C'est le « bouge de là » de nos rappeurs !

Ensuite (chez Rabelais, par exemple), elle a signifié « sans cesse » ou « sans relâche », avant de prendre le sens moderne à partir du XVIII^{ème} siècle, sans que ce changement de sens soit clairement expliqué. C'est Rabelais qui a contribué à la déviation du sens de notre expression pour lui donner le sens de travail continu, mais ce n'est qu'à partir du XVIII^{ème} siècle qu'elle acquiert le sens contemporain de « fournir un travail intense ».

Il existe une autre hypothèse comme quoi cette locution proviendrait de

« fournir un effort soutenu », comme celui d'un homme qui « arrache le pied d'un arbre ». Cette explication ne permet néanmoins pas d'expliquer le sens original.

Au pied de la lettre

Dès le XVI^{ème} siècle, cette expression a le sens de « prendre une chose dans le strict sens des mots ». C'est une allusion à un passage de la deuxième

de mesure de longueur (environ 33 centimètres). Quant au terme « lettre », il désigne ici les mots, dans leur sens premier et littéral. Ainsi, en s'attachant aux termes employés, « prendre quelque chose au pied de la lettre » ou « prendre quelque chose à la lettre », c'est ne pas chercher d'autre sens que le sens propre et strict des mots : en prendre l'exacte mesure.

On note en effet la séparation clairement établie entre la lettre, c'est-à-dire l'interprétation littérale qui est attachée aux mots, et l'interprétation que l'esprit peut leur donner.

L'expression a été de nos jours simplement réduite à « à la lettre ».

Certains ont lié l'origine de cette expression au pied (au bas) d'une lettre ou d'un courrier. Mais apparemment, rien ne permet de valider cette hypothèse.



Homme à tête
d'animal, les pieds
mordus.

1154-1158
Cartulaire de l'abbaye du
Mont-Saint-Michel

Avranches - BM -
ms. 0210

lettre aux Corinthiens, chapitre 3, verset 6, où l'on découvre l'origine possible de cette locution : « C'est lui (Dieu) également qui nous a rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit ; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie. » Aujourd'hui, on peut aussi dire qu'une personne « prend tout au pied de la lettre » lorsqu'elle ne cherche pas à interpréter les mots dans un sens plus profond. Le terme « pied » doit ici être pris au sens de « mesure » : le pied était, au XI^{ème} siècle, une unité

Mettre à pied

Dans la cavalerie, depuis le XV^{ème} siècle, il arrivait qu'un soldat soit privé de son cheval c'est-à-dire « mis à pied », pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Cette sanction humiliante l'obligeait à devoir effectuer de plus basses tâches dans les écuries. Il revenait au niveau de la « piétaille ». Cette expression ne s'est répandue dans le domaine du travail que vers le XIX^{ème} siècle et signifie également qu'un employé est renvoyé pendant une période déterminée ou bien définitivement.